

# L'ÉVÉNEMENT

## SYNDICAL

N° 26/27

26<sup>e</sup> année • mercredi 28 juin 2023

l'hebdomadaire du syndicat UNIA

Place de la Riponne 4 • 1005 Lausanne • tél. 021 321 14 60 • redaction@evenement.ch • www.evenement.ch

JAA CH-1005 Lausanne P.P. / Journal Poste CH SA

## LOI CLIMAT: URGENT BESOIN DE TRAVAILLEURS



NEIL LABRADOR/ARCHIVES

Après l'acceptation de la Loi climat, Unia appelle à l'amélioration des conditions de travail dans les branches de la transition pour lutter contre la pénurie de main-d'œuvre. Rénovation des bâtiments, remplacement des chauffages ou encore installations solaires sont au nombre des activités qui nécessiteront davantage de personnel qualifié. **PAGE 3**

### POINT DE MIRE

## Une politique à la dérive

Sylviane Herranz

La forteresse européenne continue de produire des tragédies aux frontières d'un continent qui se vante d'être le berceau des droits humains. Dans la nuit du 13 au 14 juin, plus de 600 personnes ont disparu dans les fonds de la Méditerranée après le naufrage de leur embarcation surchargée. Les corps d'au moins 79 migrants ont été retrouvés. 104 naufragés ont pu être secourus. Que des hommes. Les femmes et les enfants, une centaine selon certains, étaient bloqués dans la cale du bateau. L'horreur à tous les niveaux. Les appels à l'aide avaient pourtant été transmis un jour avant la catastrophe. Sans que personne ne bouge. Aujourd'hui, gardes-frontières grecs et agence européenne Frontex se renvoient la balle. Mais qu'importe, c'est une même politique qui est à l'origine de ce naufrage de masse, de ceux qui

l'ont précédé et de ceux qui sont survenus depuis. Une politique de repli sur soi de l'Europe, à laquelle participe la Suisse, partenaire à l'accord de Schengen. La libre circulation oui, mais à l'intérieur des frontières européennes. Sur le pourtour, on construit des murs, des enceintes de barbelé. On oblige les migrants fuyant les guerres, la famine et la misère à emprunter des routes de plus en plus dangereuses, en particulier les voies maritimes. Au passage, des passeurs sans foi ni loi offrent le «paradis» à des tarifs exorbitants.

L'Europe fait preuve d'une terrible hypocrisie. L'agence Frontex, dont il a été démontré qu'elle pratiquait le *push-back*, manœuvre consistant à repousser les embarcations des migrants vers les eaux territoriales d'autres pays comme la Turquie, s'est dite «bouleversée» par ce naufrage au large du Péloponnèse... La présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, a appelé pour sa part à «continuer le travail pour empêcher ce genre de tragédie». Le travail? Quel travail? Offrir des milliards d'euros à la Turquie pour qu'elle reste la gardienne de l'Europe, bloquant les réfugiés afin qu'ils ne parviennent pas à ses frontières? Pactiser avec le président tunisien contesté pour qu'il gère la surveillance de la migration? Lui qui, ce printemps, s'en prenait aux personnes originaires de l'Afrique subsaharienne vivant dans son pays pour attiser racisme et xénophobie?

L'Europe, comme la Suisse et les autres Etats dits «occidentaux», sont pourtant à l'origine d'une

situation mondiale où se creuse le fossé entre riches et pauvres, où les guerres et les conflits sont alimentés par de puissants intérêts économiques. Tant que régnera le système capitaliste basé sur le profit à tout prix, sans égard pour ceux qui produisent les richesses à la sueur de leur front, l'exode de populations se poursuivra. Avec ses drames humains, connus ou qui resteront à jamais inconnus. Un exil exacerbé davantage encore par le dérèglement du climat, et la faim qui prend une ampleur inégalée jusque-là. Pourtant, la planète a les moyens de nourrir toute la population. Elle a les moyens d'offrir une vie digne à chacune et à chacun de ses habitants. Or le profit l'emporte sur l'humain. Combien de milliards de francs sont-ils dépensés aujourd'hui pour nourrir l'industrie de l'armement et de la mort? Combien de milliards viennent-ils gonfler les poches des gros actionnaires? Il suffirait d'un pourcentage minime de ces sommes pour venir en aide aux plus vulnérables. Il suffirait d'un système basé sur la paix, la solidarité et la coopération des gens qui travaillent pour que chacun puisse subvenir à ses besoins. Et ne pas devoir choisir entre la mort chez soi et l'espoir d'un avenir meilleur en prenant les routes de l'exil, au péril de sa vie. Il est temps que la Suisse dénonce l'accord de Schengen et refuse de s'associer à cette politique meurtrière. Il est temps que notre pays accueille ces migrants qui ne demandent qu'une chose: avoir un travail et une vie digne pour eux et leurs enfants. ■

### PROFIL



Raouf Mellal, un second Hirak en perspective.

**PAGE 2**

### 14 JUIN

La grève, et après?

**PAGE 5**

### VALAIS

Vaste coalition contre la LOM.

**PAGE 8**

### MAÇONS

La retraite anticipée fête ses 20 ans.

**PAGE 9**

Jérôme Béguin

Il y a quatre ans, le mouvement Hirak avait suscité un vaste élan d'espoir en Algérie. Pour mémoire, le 22 février 2019 et durant plusieurs mois, des millions d'Algériens avaient manifesté pacifiquement contre un cinquième mandat du président Bouteflika et, plus généralement, en faveur d'un changement radical du système politique et social. L'élection d'Abdelmadjid Tebboune avait toutefois refermé cette parenthèse en ouvrant une brutale reprise en main de la société. Aujourd'hui, alors que le pays s'enfoncé dans la crise sociale, le régime tente de trouver une échappatoire en traquant les derniers contestataires. «On voit désormais se former des queues pour acheter de la semoule et de l'huile. Cela risque d'exploser à tout moment et d'être très violent», prévient Raouf Mellal.

Ce syndicaliste algérien est réfugié en Suisse depuis 2020. Cadre juridique au sein de Sonelgaz, le groupe énergétique public, il aurait pu couler des jours tranquilles dans son pays s'il n'avait attrapé le virus de la justice sociale. En 2013, il participe à la création du Syndicat national autonome des travailleurs de l'électricité et du gaz (Snateg), dont il devient président. «Le pouvoir n'a pas apprécié notre volonté de former un mouvement syndical indépendant et nous avons été violemment réprimés», raconte le juriste, qui est alors licencié. «Grâce à la solidarité entre les travailleurs, j'ai pu tout de même gagner ma vie et continuer la lutte.»

Raouf Mellal s'exprime d'une voix posée, on sent qu'il ne manque pas de détermination ni de courage.

#### ACCUSÉ D'ESPIONNAGE...

En 2017, le Snateg organise des grèves dans le groupe pour des augmentations salariales. «Quelque 1300 travailleurs sont licenciés en trois jours. Ils ont été depuis réintégrés par petits groupes, à l'exception d'une dizaine de syndicalistes.» Lui vit un calvaire, les gendarmes frappent à sa porte presque chaque jour. «J'étais convoqué pour discuter avec un colonel ou un commissaire et on me demandait à chaque fois si je travaillais pour un gouvernement étranger ou si j'étais partie prenante d'un complot.» N'en pouvant plus, avec sa compagne et son jeune fils, il quitte sa ville natale de Guelma, dans l'est de l'Algérie, pour rejoindre la capitale. Là, en changeant tous les six mois de domicile et en vivant dans une quasi-clandestinité, il retrouve un peu la paix.

Il devient président de la Confédération syndicale des forces productives (Cosyfop), qui se retrouve derrière les quatre grèves générales lancées pendant le Hirak. Celle du 10 mars 2019 verra tout le pays à l'arrêt, poussant Bouteflika vers la sortie. A l'automne, la dernière tentative de grève générale en faveur d'élections transpa-

rentes ne prend pas et Tebboune devient président le 19 décembre.

Raouf Mellal apprend qu'un mandat d'arrêt est lancé contre lui. Le militant a déjà été arrêté des dizaines de fois, mais a toujours été libéré au bout

de quelques jours sous la pression internationale. Le syndicaliste est venu à plusieurs reprises à Genève déposer des plaintes auprès de l'Organisation internationale du travail (OIT) et il est en contact avec les fédérations syndicales

internationales. Cette fois, on l'accuse d'espionnage et il comprend qu'il risque gros. Il s'enfuit en Tunisie et s'envole de là vers notre pays au début 2020.

Il atterrit dans un centre d'enregistrement à Zurich et traverse une pé-

riode difficile jusqu'à ce qu'il obtienne le droit d'asile et puisse faire venir sa famille en Suisse. Il vit aujourd'hui au bout du lac.

#### GENÈVE, VILLE DE CŒUR

«Genève est une ville de cœur. Alors que je me sentais un peu étranger à Alger, la diversité, la tolérance et le vivre-ensemble que l'on rencontre ici ne m'ont jamais fait ressentir cela.» Depuis son arrivée dans notre pays, Raouf Mellal est devenu papa d'une fillette et son garçon est aujourd'hui âgé de 8 ans. «Il s'intègre très bien, c'est devenu un vrai Suisse», s'amuse-t-il. Lui-même ne ménage pas ses efforts pour s'intégrer, il suit des cours de français à l'université pour obtenir une maîtrise de traduction.

Ce qui lui tient également à cœur, c'est la poursuite de son combat. «A Genève, je peux travailler avec les organisations internationales. Nous avons besoin de faire entendre notre voix. En Algérie, en raison de la répression, il n'est pas possible de s'exprimer. Le Code pénal a été réformé et toute personne qui critique le gouvernement peut être considérée comme un terroriste.» Il cite le cas du syndicaliste Amine Felih récemment condamné à une année de prison ferme pour une publication sur les réseaux sociaux. «Il n'a même pas critiqué le président ou l'armée, il s'est contenté de déplorer l'augmentation des prix.»

#### RETRAIT INCOMPRÉHENSIBLE

Il y a aussi ces amendements concernant les droits syndicaux. «Les syndicats passent sous la tutelle du Ministère du travail et risquent la dissolution.» Dans ces conditions, Raouf Mellal et ses camarades n'ont pas compris que l'Algérie soit retirée de la liste des pays examinés par la Conférence internationale du travail.

«Nous nous étions mis d'accord avec les syndicalistes des pays arabes pour que l'Algérie continue de figurer sur la liste, mais la Confédération syndicale internationale a choisi de la retirer. Nous n'avons pas reçu d'explications, c'est l'incompréhensible. La situation est pourtant devenue plus critique. Cela ne peut qu'encourager l'autoritarisme du gouvernement.»

Raouf Mellal et ses camarades demandent à l'OIT de faire pression pour que la Cosyfop soit reconnue comme une organisation légale. Il y a aujourd'hui des scellés sur les portes de ses bureaux, ses comptes bancaires sont gelés et ses membres forcés de militer dans la clandestinité.

Raouf Mellal s'engage encore pour le rassemblement des forces d'opposition. «Durant le Hirak, nous étions éparpillés politiquement. Il faut que nous trouvions un consensus et, pourquoi pas, aller vers un second Hirak. L'objectif est d'obtenir un Etat démocratique et des libertés fondamentales.» ■



A Genève, Raouf Mellal poursuit son combat entamé en Algérie pour la justice sociale et la reconnaissance des syndicats indépendants, en particulier de la Confédération syndicale des forces productives dont il a été le président.

## UN SECOND HIRAK EN PERSPECTIVE

Réfugié en Suisse, le syndicaliste algérien Raouf Mellal s'attend à un nouveau soulèvement populaire dans son pays



DE BIAIS

Christophe Gallaz

### DE LA PHILOSOPHIE DES LUMIÈRES À LA PRESSE VIRTUALISÉE

Virtualisation des moyens de diffusion médiatique: des publications papier basculent sur Internet, ou des pressions sont exercées dans ce sens. Or je perçois en ce thème un parallèle étonnant. Il suffit d'être un peu rétrospectif.

Quand le courant de pensée dit des Lumières advint au XVII<sup>e</sup> siècle à partir de la France, par le biais d'intellectuels comme Descartes, Spinoza, Locke, Bayle ou Newton, une césure essentielle en résulta dans la mentalité puis la pratique quotidienne des

publics européens. On s'y mit à distinguer l'esprit de la matière en considérant que le premier, qui caractérise par définition l'humain, surplombe et gouverne la seconde qui caractérise par définition le reste du monde. Cette vision des choses entraîna bien sûr tout un bouquet de conceptions nouvelles. Par exemple, les animaux s'en trouvèrent illico pensés non plus comme des «co-vivants» mais comme nos «frères inférieurs», selon l'expression consacrée qui est à vrai dire d'une violence et d'une perversité diaboliques. Quant à la «nature», elle devint comme une instance extérieure voire comme une «chose» que nous pourrions gérer, exploiter, coloniser, domestiquer, rectifier et même détruire selon nos besoins exclusifs et magistraux.

Or cette représentation du monde et de notre espèce, accouchée par les Lumières, est aujourd'hui largement contestée par ceux qui méditent notre époque en fonction de ces faits brutaux que sont le réchauffement climatique et notre dévastation de la planète. Selon Bruno Latour, Philippe Descola, Baptiste Morizot ou Claude

Lévi-Strauss, entre autres, l'idée que l'humain jouisse d'une primauté sur le reste du Vivant est même l'une des plus insoutenables que nous puissions encore perpétuer.

Le seul fait d'évoquer «notre environnement», d'ailleurs, révèle que nous situons encore ce dernier «autour de nous», en conséquence d'un instinct patiné par des siècles de calcification mentale. Comme si nous étions le centre ou le pivot gouverneur, à la façon du dresseur d'animaux sur sa piste de cirque. Alors que nous sommes nous-mêmes un simple élément-fragment de ladite nature et du dit environnement – à l'instar du ver de terre ou de l'oiseau.

C'est à ce point du raisonnement que je reviens au thème de la presse en m'efforçant de procéder par analogie, en considérant la publication publiée sur papier comme étant la matière (même si l'intelligence y règne), et la publication virtualisée sur Internet comme étant l'esprit selon Descartes, Spinoza, Locke, Bayle ou Newton au XVII<sup>e</sup> siècle.

De quoi me poser ces questions: entre le journal papier et le journal virtua-

lisé, quelles déperditions? Quelle «perte de Vivant»? Ou quelle «catastrophe climatique»?

Bien sûr, d'excellentes publications de presse, dédiées autant à l'information qu'au commentaire établis l'un et l'autre par un grand art de l'enquête, ne sont nées que sur Internet en y rayonnant dans certains cas jusque dans la presse classique, d'ailleurs, qui les cite. *Mediapart* est l'exemple emblématique de cette réussite en France.

Il n'en reste pas moins que le passage du papier au virtuel est souvent problématique, la «perte du Vivant» ou la «catastrophe climatique» ayant à voir avec les éléments suivants. Je pense d'abord au travail accompli par les journalistes au bénéfice des lecteurs. Comprendons ici que le papier, c'est un terrain. Métaphorique, certes, mais où des productions poussent dont les journalistes sont les cultivateurs. Car on écrit pour le papier comme on laboure et sème. Avec un soin quasi paysan que j'estime incomparable, selon mon expérience, avec le soin plus fluide suffisant pour écrire sur Internet – qui est précisé-

ment une absence de terrain. Sur cet Internet où tout est fluidifié par le voisinage des réseaux sociaux, périssable à très court terme et presque effacé d'avance.

D'ailleurs les lecteurs savent ou présentent tout cela, qui peuvent lire leurs articles sur le papier en fonction de leur rythme perceptif et réflexif avant d'y revenir à leur gré. Un comportement rarissime sur Internet, dont la vocation n'est pas celle d'être un support patient.

Et puis ceci: les processus de virtualisation, dans la presse, entraînent souvent la modification des instances éditoriales elles-mêmes. Il s'y produit immanquablement un glissement qui substitue, aux Anciens aux yeux de qui l'information fabriquait le citoyen, des Modernes biberonnés davantage au marketing anglo-saxonné qu'à la moindre culture un tant soit peu distanciée.

Mais percevoir toutes ces tendances, quelle tâche, mes amis! Une condition de survie mentale, pourtant, sur les toboggans de notre époque. ■

# LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE A URGEMMENT BESOIN DE TRAVAILLEURS

Pour que la Loi climat puisse être effective, Unia appelle à de meilleures conditions de travail dans les branches de la transition afin de lutter contre la pénurie de main-d'œuvre

Textes Aline Andrey

Les métiers de l'artisanat, dans le secteur de la construction, sont essentiels pour la politique climatique suisse. Unia l'a martelé lors d'une conférence de presse la semaine dernière. Le syndicat souligne l'urgence de trouver du personnel qualifié pour rénover les bâtiments, remplacer les systèmes de chauffage et poser des installations solaires. A l'horizon 2035, près de 87 000 postes seront nécessaires, selon une étude de la Haute école zurichoise de sciences appliquées. «Or, aujourd'hui, une pénurie alarmante de main-d'œuvre fait rage dans les branches clés de la transition écologique que sont la technique du bâtiment et l'électricité», alerte Bruna Campanello, membre du comité directeur d'Unia et coresponsable du secteur des arts et métiers. Dans ces deux branches, des négociations pour le renouvellement des conventions collectives de travail (CCT) sont en cours. L'amélioration de ces CCT est donc essentielle pour attirer de nouveaux travailleurs et notamment des apprentis. «Tant dans la technique du bâtiment que dans l'électrotechnique, plus de la moitié des places d'apprentissage étaient encore inoccupées en mars 2023, souligne Bruna Campanello. Le secteur de l'électricité enregistre en outre un taux d'interruption d'apprentissages très élevé. Sur les contrats conclus en 2017 pour une formation, 34% ont été résiliés prématurément.» De surcroît, selon une enquête menée par Unia auprès de 2000 électriciens, plus de 44% des sondés veulent ou ont déjà envisagé de quitter la branche. Les raisons invoquées: des salaires insuffisants, des journées à rallonge, le stress lié à la pression des délais et au manque de personnel qualifié. Autant de griefs qui se retrouvent dans les métiers de la technique du bâtiment.

## RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ

«Le programme SuisseEnergie se targue d'avoir invité toutes les personnes représentant le secteur du bâtiment concernées par la problématique de la pénurie de main-d'œuvre dans les métiers de la transition écologique, afin d'y apporter des réponses. Au-delà de cette déclaration d'intention, il est symptomatique de consta-

ter que les autorités fédérales n'ont pas jugé nécessaire de consulter les organisations syndicales, puisque seules les associations patronales y ont été conviées... assène Aldo Ferrari, coresponsable du secteur des arts et métiers d'Unia. Les seules mesures retenues dans le rapport pour renforcer l'attractivité des branches professionnelles renvoient à la promotion du temps partiel ainsi qu'à l'édiction de concepts de protection de la sécurité, de la santé et d'hygiène sur les chantiers, à savoir le respect des prescriptions légales en la matière.» Des mesures clairement insuffisantes, selon le responsable syndical, qui s'insurge contre la position des associations patronales: «A ce stade des négociations, nous constatons toutefois que la seule réponse qu'ils entendent apporter à la pénurie de main-d'œuvre est une flexibilisation outrancière des horaires de travail. Plutôt que de valoriser leurs métiers, ils préconisent d'augmenter, si ce n'est de complètement déflaquer, le solde des heures supplémentaires autorisées. Avec pour effet de pressuriser encore davantage le personnel.»

## DES INVESTISSEMENTS CONSÉQUENTS

La situation devrait encore se dégrader au vu du volume de travail atten-

du. Comme l'explique Peppina Beeli, secrétaire spécialisée en politique climatique et énergétique d'Unia, des subventions sont accordées au remplacement des chauffages fossiles à hauteur de 200 millions par an (pendant dix ans). S'y ajoutent les fonds du Programme Bâtiments, de la Confédération et des cantons, alimentés par la taxe CO<sub>2</sub> (pour exemple, en 2021, 361 millions ont été versés) ainsi que l'encouragement aux installations photovoltaïques (450 mil-

lions en 2022, 600 millions pour l'année en cours). «La réussite de la transition énergétique et climatique passe nécessairement par des investissements conséquents», souligne-t-elle. Si des aides étatiques profitent aux propriétaires et aux carnets de commandes des entreprises, Peppina Beeli estime que «les subventions doivent aussi aller à celles et à ceux qui font le dur travail de la transition énergétique et climatique!»: «Les salariés dans ces emplois du futur mé-

ritent des salaires corrects et ont besoin de bonnes conditions de travail. Cela a aussi à voir avec la justice climatique.» Unia demande donc une augmentation urgente des salaires, l'introduction d'une retraite anticipée comme dans les autres branches de la construction, des journées de travail plus courtes, la prise en compte des déplacements professionnels dans le temps de travail, une augmentation des indemnités repas et des mesures concernant la santé et la sécurité. ■



Du personnel qualifié est nécessaire pour construire la Suisse de demain. Pour cela, de bonnes conditions de travail sont indispensables.



Lors de la conférence de presse d'Unia, Bruna Campanello (au centre), accompagnée d'Aldo Ferrari et de Peppina Beeli, a alerté sur la pénurie alarmante de main-d'œuvre faisant rage dans les branches de la transition écologique.

## LE CLIMAT N'ATTEND PAS

La Suisse est particulièrement exposée au réchauffement climatique. C'est ce qu'a rappelé Peppina Beeli, en se basant notamment sur un rapport de l'Office fédéral de météorologie: «Les étés deviendront plus chauds et plus secs. La température estivale moyenne pourrait augmenter jusqu'à 7 degrés d'ici à la fin du siècle. Cela s'accompagnera d'une augmentation du nombre de jours de canicule: jusqu'à 30 par an selon les endroits, d'ici au milieu du siècle. C'est une menace pour la vie des gens! Les étés caniculaires de 2003 et de 2015 ont montré comment la mortalité et les hospitalisations d'urgence ont augmenté. La sécheresse mettra sous pression la production alimentaire. Et alors que la somme des précipitations diminue globalement, certains épisodes de pluie seront d'autant plus violents, entraînant inondations, coulées de boue et éboulements.» La secrétaire d'Unia spécialisée en politique climatique et énergétique cite également le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) qui tire la sonnette d'alarme depuis des années: «Il ressort des rapports du GIEC que le temps nous est compté pour freiner le réchauffement, mais que nous devons nous battre pour chaque petit degré, car l'évolution n'est pas linéaire: si l'on atteint des points de bascule, la catastrophe menace.» Peppina Beeli en appelle à l'action: «Nous avons perdu des décennies et nous avons maintenant un très long chemin à parcourir en très peu de temps.» Or, la transition est encore beaucoup trop lente. Selon les chiffres du ReporterEnergie de SuisseEnergie, seuls 34,5% des systèmes de chauffage fonctionnent aux énergies renouvelables, et seulement 5,8% du potentiel solaire est utilisé pour la production d'électricité et la génération de chaleur. De surcroît, selon une étude du Fonds national suisse, seul un bâtiment sur cent est, pour l'heure, rénové chaque année sur le plan énergétique. ■

# Un fonds climat pour transformer la Suisse

Après l'adoption de la Loi climat dans les urnes, la récolte de signatures en faveur de l'initiative pour un fonds climat continue

Aline Andrey

Pour l'Union syndicale suisse (USS), la Loi climat acceptée dans les urnes doit nécessairement s'accompagner d'un fonds climat. L'initiative lancée en automne dernier par le Parti socialiste et les Verts, soutenue par les syndicats, demande un financement à long terme et socialement équitable pour mettre en œuvre la transition écologique. «Ce fonds climat encore à créer devra permettre des investissements publics non seulement en faveur de nouvelles infrastructures et technologies, mais aussi de la formation ainsi que de la reconversion des salariés et des aides à apporter à ces derniers dans les branches concernées», souligne l'USS dans un communiqué.

La récolte de signatures de l'initiative populaire fédérale - «Pour une politique équitable en matière d'énergie et de climat: investir pour la prospérité, le travail et l'environnement (Initiative pour un fonds climat)» - est en cours\*. Elle demande que 0,5% à 1% du PIB soit investi dans la décarbonation de la Suisse. «Ainsi, les énergies renouvelables et les rénovations thermiques pourront progresser, sans que cela pèse sur le porte-monnaie des gens qui travaillent», précisent les initiateurs.

## PERMETTRE LES RECONVERSIONS

De surcroît, ce fonds doit permettre la création d'emplois de qualité durable et financer des formations et des reconversions tout en compensant les pertes de revenus inhérentes à cette transi-

tion. Il renforcera aussi le service public en développant les transports en commun et les énergies renouvelables et assurera la sécurité de l'approvisionnement. «Comme la guerre d'agression brutale de Poutine le montre, nous devons rendre la Suisse indépendante des énergies fossiles et de l'uranium le plus rapidement possible, non seulement pour la protection du climat, mais aussi pour notre propre sécurité. Nous y parviendrons en développant les énergies renouvelables en Suisse. Nous veillons ainsi à ne plus être soumis au chantage et à nous libérer de la dépendance envers les oligarques et les autocrates», explicite le comité d'initiative, qui souligne l'importance d'une réponse collective à la crise climatique. Le fonds climat prévoit qu'entre 3,5 et

7 milliards de francs par an seront investis dans l'installation de panneaux solaires, l'assainissement des bâtiments, l'installation de chauffage sans énergies fossiles, dont les pompes à chaleur, le développement des transports publics et la préservation de la biodiversité. «En outre, l'initiative permet de former des personnes qui travaillent aujourd'hui dans des métiers qui n'existeront plus après la transition écologique. La valorisation des infrastructures apportera au commerce régional le plus grand volume de commandes de ces dernières décennies. Nous créons ainsi des emplois de qualité et renforçons l'économie locale.» Pour le comité d'initiative, ces investissements sont essentiels. «Si nous ne faisons rien maintenant, les coûts se-

ront bien plus chers dans le futur, pour nous et pour nos enfants. Renforcer la protection du climat et en même temps produire nous-mêmes une grande partie de notre énergie nécessite de grands investissements publics. Cela dès à présent! Nos parents et nos grands-parents ont créé l'AVS, fondé les Ecoles polytechniques fédérales et construit la Nouvelle ligne ferroviaire des Alpes. Nous, nous allons rendre la Suisse climatiquement neutre. Grâce à ce fonds climat, nous faisons un pas pour nous libérer du pétrole et du gaz, qui détruisent notre climat et contribuent à financer les guerres.» ■

\* Une feuille de signatures est encartée dans votre journal.

## UNIA NEUCHÂTEL

## IL Y A 20 ANS, RETRAITE À 60 ANS POUR TOUS LES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DE LA CONSTRUCTION

Nous vous invitons à une commémoration et à des réflexions autour de cette lutte exemplaire, source d'inspiration pour le futur.

**Samedi 1<sup>er</sup> juillet à 15h**

Aula du Museum d'histoire naturelle,  
rue des Terreaux 14, Neuchâtel.

Avec **Vasco Pedrina**, président du SIB en 2003, à la tête de la lutte et ancien co-président d'Unia et **Silvia Locatelli**, secrétaire régionale Unia Neuchâtel.

La rencontre sera suivie d'une verrée dans les locaux de Unia Neuchâtel – en face du musée – avenue de la Gare 3, 2<sup>e</sup> étage.



## AVIS À NOS LECTRICES ET LECTEURS !

Conformément à notre plan de parution, *L'Événement syndical* paraît une semaine sur deux durant la période estivale.

Nous vous donnons rendez-vous le 12 juillet. ■

La rédaction

# L'ÉVÉNEMENT

SYNDICAL

TOUT SAVOIR SUR L'ACTUALITÉ SYNDICALE  
EN SUISSE ROMANDE ET AILLEURS ?

**ABONNEZ-VOUS À L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL**

et offrez-vous un regard sur les enjeux sociaux, ici et dans le monde.



## UN MOIS D'ESSAI GRATUIT ?

- Je souhaite recevoir gratuitement *L'Événement syndical* pendant 1 mois.
- Je souscris un abonnement standard à 60 fr. par an.
- Je souscris un abonnement de soutien à 100 fr. par an.

Nom, prénom, adresse

À retourner à *L'Événement syndical* · pl. de la Riponne 4 · 1005 Lausanne  
ou à [forum@evenement.ch](mailto:forum@evenement.ch) · [evenement.ch/abonnement](http://evenement.ch/abonnement) · tél. 021 321 14 60

[WWW.EVENEMENT.CH](http://WWW.EVENEMENT.CH)

LECTRICES, LECTEURS ÉCRIVEZ-NOUS  
CE JOURNAL EST LE VÔTRE !

# L'ÉVÉNEMENT

SYNDICAL

Place de la Riponne 4, 1005 Lausanne  
[redaction@evenement.ch](mailto:redaction@evenement.ch)  
[www.evenement.ch](http://www.evenement.ch)



**Les femmes gagnent toujours 20% de moins que les hommes: pourquoi ?**

**UNIA**

**Des réponses dans le 2<sup>ème</sup> épisode d'Industrie News**

**A regarder ici :** 



**Vous travaillez dans le nettoyage ou l'hôtellerie-restauration et vous aimeriez vous former ?**

**Formation pour femmes migrantes dans les domaines du nettoyage et de l'hôtellerie-restauration**

Les cours débiteront en août 2023 à Vevey, pendant 2 ans et selon un planning adapté aux disponibilités des participantes.

**Progredir s'adresse :**

- aux femmes aux qualifications non-reconnues
- travaillant dans le nettoyage ou l'hôtellerie-restauration
- souhaitant acquérir à terme une attestation ou un certificat professionnel reconnu

**Intéressée ? Prenez contact avec nous !**  
Nous vous informons très volontiers sur ce parcours de formation personnalisé.

**ECAP 021 320 13 27, Unia Vaud 0848 606 606**

 Inscrivez-vous!

[www.progredir.ch](http://www.progredir.ch) **ECAP UNIA**

## L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL

Place de la Riponne 4  
1005 Lausanne  
Tél. 021 321 14 60  
Fax 021 321 14 64  
[redaction@evenement.ch](mailto:redaction@evenement.ch)  
[www.evenement.ch](http://www.evenement.ch)

ÉDITEUR *L'Événement syndical*  
Syndicat Unia

PRÉSIDENT Yves Defferrard

RÉDACTRICE EN CHEF Sylviane Herranz

RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE  
Sonya Mermoud

ADMINISTRATEUR Nicolas Jacot

## JOURNALISTES

Sylviane Herranz, Sonya Mermoud,  
Aline Andrey, Manon Todesco,  
Jérôme Béguin

## COLLABORATEURS RÉGULIERS

Evelyne Brun, Vincent Di Silvestro,  
Christophe Gallaz, Ambroise Héritier,  
David Prêtre, Jean-Claude Rennwald

## PHOTOGRAPHES

Thierry Porchet,  
Olivier Vogelsang

ABONNEMENTS 39 éditions par an

Abonnement annuel Fr. 60.-  
Abonnement de soutien Fr. 100.-  
[forum@evenement.ch](mailto:forum@evenement.ch)  
[Publicite\\_pub@evenement.ch](mailto:Publicite_pub@evenement.ch)

## CONCEPTION &amp; MISE EN PAGES

Atoll "îlots graphiques"  
Catherine Gavin

## IMPRESSION

Pressor SA, Delémont  
Tirage contrôlé 54 700 exemplaires

# LA GRÈVE, ET APRÈS?

Deux semaines après le 14 juin, c'est l'heure de tirer le bilan de cette troisième grande grève féministe, mais aussi de questionner la suite du mouvement. Entretien avec Aude Spang, secrétaire à l'égalité d'Unia

Propos recueillis par Manon Todesco

Plus de 300 000 personnes ont battu le pavé le 14 juin 2023, un nouveau succès pour les féministes. Aude Spang, secrétaire à l'égalité chez Unia, revient sur cette journée de mobilisation historique, mais aussi sur les luttes et les défis à venir, dans la rue et au sein du syndicat. Analyse.

## QUESTIONS RÉPONSES

### Quel bilan peut-on tirer de cette journée de mobilisation?

C'était fantastique, puissant et important. C'est surtout une grosse victoire, car on a démontré que 2019 n'était pas juste un hasard dans la lancée du mouvement #MeToo, mais qu'il y a un vrai mouvement féministe en Suisse qui travaille et qui arrive à mobiliser. En termes de chiffres, on comptabilise plus de 300 000 manifestantes et manifestants, donc une mobilisation massive: on s'inscrit dans une histoire féministe suisse avec trois grèves depuis 1991 qui montent chaque fois en intensité, en force et en lutte.

En 2019, les femmes ont pris conscience des inégalités et des discriminations. En 2023, le mouvement a été beaucoup plus radical et plus politisé. Au niveau syndical, il y a eu beaucoup de mobilisations sur les lieux de travail. L'attention a été attirée sur des secteurs peu visibles et à majorité féminine, avec des revendications claires qui ont été posées par branches à l'image de l'horlogerie, par des femmes sur les chantiers ou par des assistantes en pharmacie. C'est une belle avancée.

### Que répondre aux critiques sur la baisse de la mobilisation?

Ces critiques sont sans intérêt. On a vu que cette lutte était massive et qu'elle avait largement bloqué le pays. Il n'y a pas d'autre cause en Suisse qui rassemble autant de gens partout, au même moment, dans les grandes villes et les petites localités. C'est unique et historique.

### Comment expliquer cette mobilisation massive des femmes?

A cause d'AVS 21, mais aussi du fait que rien n'a bougé en matière d'égalité

depuis 2019. Les femmes et les minorités de genre sont en colère, cette mobilisation répond à un besoin que les choses changent et s'améliorent.

### La Grève des femmes va plus loin que le 14 juin: quels sont les combats à mener demain?

Au niveau de la politique institutionnelle, nous devons mener des luttes concrètes sur des sujets qui touchent aux différentes revendications féministes, comme les rentes. Il faudra tout mettre en œuvre pour obtenir une 13<sup>e</sup> rente AVS et enterrer le projet LPP 21.

Sur la question des salaires, les syndicats organisent une grande mobilisation le 16 septembre à Berne. C'est important d'y participer pour des raisons féministes, car les métiers à majorité de femmes sont les plus exposés aux bas salaires et il est urgent d'améliorer leur situation économique.

Dans les branches, la suite sera d'obtenir les revendications féministes sur les lieux de travail et de les intégrer dans les négociations conventionnelles. Quoi qu'il arrive, il faut maintenir l'organisation collective avec ses collègues afin de conquérir des avancées. Enfin, le mouvement féministe dans sa globalité va continuer à mettre la pression sur la Suisse pour lutter contre les inégalités et les discriminations. Et puis, toutes ces personnes qui ont participé en juin sont actives dans la société et elles vont porter des luttes partout où elles sont: au travail, à la maison, dans leur quartier... c'est ça aussi les fruits de cette mobilisation!

### Peut-on dire que ce 14 juin a aussi porté ses fruits au niveau politique ou social?

La Grève féministe fait bouger les lignes. Elle a permis une conscientisation des discriminations et elle a autorisé les femmes à être en colère et à l'exprimer. Il y a une vraie politisation du sujet de l'égalité. Ce mouvement relancé en 2019 aura un impact pour les décennies à venir. Au niveau institutionnel et politique, on a obtenu un congé paternité, même si sa durée est ridicule, et on a le mariage pour toutes et tous, mais aucune protection contre la transphobie. Les salaires minimums can-

tonaux et communaux touchent eux directement les femmes qui ont souvent les salaires les plus bas. Cela dit, le 14 juin même, le Parlement a tenu une session extraordinaire sur l'égalité, et toutes les propositions ont été balayées. Les Chambres sont complètement déconnectées de ce que réclame le peuple.

### Il y a eu une guerre des chiffres entre les collectifs et les autorités, mais aussi des agressions à déplorer dans certains cortèges. Quelle est votre réaction?

En effet, on observe une volonté politique des autorités de minimiser l'importance des manifestations pour décrédibiliser l'ensemble de la lutte. Quant aux agressions, que nous condamnons fermement, c'est une réalité qui montre que le patriarcat est dérangé par le fait que les femmes et les minorités de genre occupent l'espace public. Cela exprime aussi une certaine crainte, car si nous n'étions rien, il n'y aurait pas de réactions si fortes. Le fait que, à Zurich par exemple, c'est la police qui a commis une agression, nous dit aussi quelque chose sur le rôle que peuvent jouer les forces de l'ordre dans les luttes sociales.

### Est-ce que le 14 juin permettra de renforcer la présence des femmes dans les rangs des syndicats?

Il est plus difficile d'organiser les femmes dans certaines branches que dans d'autres. La construction syndicale prend du temps et cette grève a été une bonne opportunité de se concentrer sur les branches à majorité de femmes. Le défi sera désormais de maintenir cette activité et de ne pas lâcher sur les revendications féministes dans le travail syndical quotidien. Cela ne se fera pas du jour au lendemain, mais petit à petit, à force de maintenir notre présence sur le terrain. Plus on sera là, plus les femmes s'identifieront à Unia: il y aura un impact à moyen terme. La proportion de femmes augmente au sein des syndicats, et je pense que cette tendance va continuer si on est visible comme une force de lutte féministe, ce que l'on a été. Nos militantes se sont d'ailleurs beaucoup mobilisées pour ce 14 juin et elles ont accompli un travail incroyable: ce sont elles aussi qui vont faire grossir les rangs du syndicat à terme.

Il faut encore soulever que les collectifs et les syndicats se sont particulièrement bien coordonnés en 2023; le rôle des syndicats dans la lutte féministe est clair. Les collectifs ont appelé à rejoindre les syndicats, dont ils reconnaissent l'importance. Cela va aussi avoir son impact dans les années à venir.

### Quelles leçons peut-on tirer de ce 14 juin?

Le travail de construction syndicale a été important et la mobilisation des travailleuses a été remarquable. On

voit que, quand on écoute les travailleuses et qu'on leur laisse un espace, la force de frappe est grande; cela les motive et elles mobilisent leurs collègues à leur tour. Poursuivre ce travail renforcera le syndicat.

Il est aussi indispensable pour les syndicats de continuer à avoir de

bonnes relations avec les mouvements sociaux qui luttent sur le terrain, car quand on combine nos forces, on est bien plus puissants! Ce qu'on a fait en 2019 et en 2023 est historique! ■



Pour Aude Spang, ici lors de l'action du 31 mai à Berne durant laquelle une large alliance a appelé à la mobilisation le 14 juin, la nouvelle grève féministe a été un succès historique.

## POING LEVÉ

### L'AIDE HUMANITAIRE CRIE FAMINE

Par Jérôme Béguin

Le mois dernier a été cruel pour la famille Banat, relate le magazine en ligne *The Electronic Intifada*. Vivant à Beit Lahiya, dans le nord de Gaza, cette famille palestinienne a reçu un appel téléphonique lui demandant d'évacuer immédiatement leur maison, car elle allait être bombardée par l'armée israélienne. Leur maison a effectivement été détruite, le couple et leurs huit enfants sont désormais contraints de loger dans un entrepôt. Encore plus dur, ils ont appris au même moment que le Programme alimentaire mondial (PAM) allait mettre fin à l'aide alimentaire qu'ils reçoivent. Depuis sept ans, la famille peut compter chaque mois sur un panier du PAM composé de produits essentiels comme de la farine, du sucre, du sel et de l'huile. «Il nous est impossible de survivre sans cette aide», a déclaré le père de famille, Ammar. Cet ouvrier agricole n'est embauché qu'épisodiquement pour une journée de travail rétribuée 8 dollars seulement.

Faute d'avoir trouvé 51 millions de dollars, le PAM doit suspendre son aide à environ 200 000 Palestiniens. D'autres coupes, susceptibles d'affecter 100 000 autres bénéficiaires, sont attendues en août, à moins que le déficit de financement ne soit comblé. Aux quatre coins de la planète, la plus grande organisation humanitaire du monde, qui secourt plus de 100 millions de personnes, est obligée de revoir à la baisse son aide à des millions de réfugiés et de sans-emplois. Elle doit choisir entre diminuer les rations ou restreindre le nombre de bénéficiaires. Choix cornélien. L'agence onusienne en est réduite à solliciter la générosité du public et le soutien de personnalités, telle Vanessa Paradis. Plus globalement, c'est l'ensemble de l'aide humanitaire qui fait face à un manque de ressources. La pandémie, la crise climatique, la hausse des prix et les guerres ont fait exploser les besoins. Pour y répondre, l'ONU nécessitait, en 2022, 41 milliards de dollars. Elle en a récolté 30 milliards. Cette année, ce sont 56 milliards qu'il s'agit de trouver et, à l'heure actuelle, plusieurs programmes essentiels cherchent encore des financements. Des dizaines de millions de personnes sont menacées de mort.

Une réforme du système humanitaire s'impose donc d'urgence. Son financement repose aujourd'hui aux trois quarts sur les contributions d'une poignée d'Etats et, pour le reste, sur des dons récoltés par les ONG. Or, ces pays contributeurs orientent leurs dons vers des crises auxquelles ils donnent la priorité. Si les moyens convergent heureusement en Ukraine, des millions de Yéménites ou de Syriens, par contre, abandonnés, crèvent de faim. C'est ignoble si l'on songe que les Etats, qui ont claqué 2240 milliards de dollars en 2022 en dépenses militaires, dont 82 milliards pour les armes nucléaires, se montrent incapables de réunir une somme qui correspond à la moitié du chiffre d'affaires d'une seule entreprise comme Nestlé. Si les contributions étatiques doivent augmenter, il faudrait aussi exiger des multinationales et des sociétés cotées en Bourse de passer à la caisse. Les dividendes versés aux actionnaires ont atteint un record dans le monde en 2022: 1560 milliards. ■



A Genève, plusieurs milliers de femmes, emmenées par le collectif féministe et les syndicats, ont défilé dans la rue le 14 juin dernier. Détermination et revendications étaient bien au rendez-vous.

# INVISIBLES, SANS DROITS, MAIS NÉCESSAIRES À L'ÉCONOMIE

La conseillère nationale socialiste Ada Marra a rédigé, pour le compte du Conseil de l'Europe, un rapport sur la situation des travailleurs sans papiers. Et dénonce l'hypocrisie du système. Interview

Propos recueillis par Sonya Mermoud

L'Europe compte quatre à cinq millions de personnes sans papiers dont un grand nombre d'entre elles travaillent. Cette main-d'œuvre invisible, sans droits, court un risque élevé d'abus en tous genres malgré différents traités internationaux et législations. La conseillère nationale socialiste Ada Marra s'est penchée sur leur situation. Elle a aussi examiné des exemples de bonnes pratiques dans certains pays qui ont mis en place des programmes de régularisation partielle ou promu d'autres facilités administratives et leurs effets positifs sur les conditions d'existence des migrants. Le rapport exhorte les Etats membres du Conseil de l'Europe à améliorer l'accès des sans-papiers à la justice et aux droits socioéconomiques.

## QUESTIONS RÉPONSES

### Pourquoi avoir rédigé ce rapport?

Ce sujet entre clairement dans les thématiques mobilisant le Conseil de l'Europe, principale organisation de défense des droits humains du continent. Il concerne quatre à cinq millions de personnes qui, sans permis de séjour, sont encore plus exposées que les autres aux violences d'un marché du travail sous pression, et aux risques d'abus. La pan-



La régularisation, une revendication de longue date pour que les droits fondamentaux soient respectés.

démie de Covid a aussi ouvert une fenêtre historique et politique, mettant en lumière la vulnérabilité de cette population qui, sans aide étatique officielle, a subi de plein fouet la crise sanitaire. Nous gardons tous en mémoire les files de personnes patientant pour recevoir un sac alimentaire.

### Quels pays les sans-papiers privilégient-ils et quelle est leur trajectoire migratoire?

La moitié d'entre eux vit au Royaume-Uni et en Allemagne. En Suisse, ils sont au nombre de 70 000 à 100 000. Quant à leurs trajectoires, elles varient. Certains sont arrivés en Europe avec un visa et ne sont pas repartis à son expiration. D'autres ont été déboutés de l'asile mais restent quand même. Une troisième catégorie possédait peut-être un permis de séjour et un contrat de travail temporaires et ont vu leur situation changer à la perte de leur activité. Certaines personnes rejoignent aussi l'Europe dans le cadre de regroupements familiaux et ne retournent pas dans leur pays lorsque des changements de la structure familiale interviennent, etc. Quoi qu'il en soit nombre de ces personnes vivent en Europe depuis de longues années. On est parfois face à une deuxième génération de sans-papiers.

### Dans quels domaines travaillent essentiellement ces invisibles comme vous les nommez?

On les trouve dans l'agroalimentaire comme dans la production de fruits et légumes en Espagne ou en Italie. Beaucoup de personnes travaillent aussi dans l'économie domestique (femmes de ménage, gardes d'enfants, de malades), dans la restauration et dans les professions du sexe. Les sans-papiers sont aussi souvent actifs dans l'économie de plateforme. On en compte encore dans l'industrie de la pêche en particulier en Angleterre et en Irlande. Ces marins disposent de visas pour naviguer en eaux internationales mais n'ont pas le droit, au port, de sortir du navire.



La pandémie a mis en lumière la vulnérabilité des personnes sans statut légal, comme ici à Genève en mai 2020, et ouvert une fenêtre historique et politique sur la thématique au niveau européen.

Mais tous les pays connaissent le phénomène des sans-papiers. Avec des abus dans les conditions de travail mais aussi de logement et de conditions de vie.

### Quels risques encourent les sans-papiers?

Ils sont menacés de traite des êtres humains. Ils sont souvent exploités par des employeurs qui ne les déclarent pas ou qu'en partie, qui leur versent des salaires totalement insuffisants et ne respectent aucune condition de travail décent. Les sans-papiers n'ont pas les moyens de se défendre face à des abus dans plusieurs domaines, au travail bien sûr, mais aussi en matière de logement, d'accès aux soins médicaux de base, etc. Dans les cas extrêmes d'exploitation, il y a toute une structure de chefs et de sous-chefs, souvent des migrants eux-mêmes, qui organisent, surveillent et punissent les travailleurs dans les champs ou des ateliers clandestins.

Dans tous les cas, les sans-papiers n'osent généralement pas recourir à la justice en raison de leur situation irrégulière, craignant de se faire expulser ou des représailles.

### Quel regard posez-vous sur la situation générale des sans-papiers?

On a affaire, en Europe comme en Suisse, à l'hypocrisie d'un système dont des pans entiers de l'économie reposent sur les sans-papiers. Un système globalisé avec pour seul objectif une baisse des coûts et une maximisation des profits. Cette pression s'exerce sur tous les salariés, indépendamment de leur statut, mais de manière encore plus délétère pour les personnes sans permis de séjour. Derrière chacune d'entre elles se trouve un employeur portant une large responsabilité de cette situation.

### Comment mettre un terme aux abus?

Il faut permettre aux sans-papiers de bénéficier de droits socioéconomiques, d'accéder à la justice et à la santé. Un accès limité à la protection sociale entraîne un risque élevé de grande précarité. Ceux qui dénoncent des abus doivent en outre bénéficier de la garantie de ne pas être expulsés et obtenir un permis de séjour, même temporaire. Aujourd'hui, dans plusieurs pays, les données de plaignants sont transmises aux services de migration. On punit les abusés! En Suisse, quand

une affaire dénoncée relève du civil, il n'y a pas d'obligation de partager les informations. Dans le pénal, en revanche, c'est différent. Reste que la règle est diversement appliquée et dépend beaucoup des personnes. Nous demandons qu'il n'y ait pas de croisement des données.

### Faut-il régulariser les sans-papiers?

Nous plaçons pour une régularisation des sans-papiers sur la base de critères clairs et de procédures simplifiées afin de leur permettre d'accéder aux droits fondamentaux, de mettre fin à l'intolérable d'une précarisation de vie continue et pour lutter contre le travail non déclaré. La démarche de régularisation devrait être effectuée par le travailleur et non par l'employeur afin d'éviter les risques de marchandage. Le programme Papyrus qui a été mis en place à Genève, est un exemple positif. L'opération a permis de régulariser, entre 2017 et 2018, 1663 adultes et 727 enfants et a rapporté environ 5,2 millions d'euros aux assurances cantonales fin 2019. Dommage qu'elle n'ait pas été étendue à toute la Suisse. ■

## Genève: une politique perdants-perdants

Une étude a évalué à 13 millions de francs sur dix ans le coût pour la collectivité genevoise engendré par l'interdiction de travailler des jeunes déboutés de l'asile. Sans oublier son prix humain. Les autorités appelées à réagir

Sonya Mermoud

Treize millions de francs sur dix ans: voilà ce que coûte à la collectivité genevoise l'interdiction de travailler frappant 32 jeunes déboutés de l'asile résidant dans le canton. Cette estimation a été effectuée dans le cadre d'une étude universitaire inédite sur la thématique, à la demande du Centre social protestant (CSP) Genève et de Vivre ensemble. Elle a porté sur des personnes âgées de 18 à 24 ans qui ont reçu une réponse négative à leur demande d'asile, souvent après des années de scolarité et d'intégration, le droit à l'éducation étant garanti jusqu'à 18 ans par la Constitution cantonale. «Au terme de leur première formation, elles se sont vues in-

terdités de travailler ou d'entamer un apprentissage dual. D'autres, arrivées après 19 ans, n'ont pu ni commencer de formation postobligatoire ni eu accès au marché du travail», précisent les deux organisations dans un récent communiqué de presse commun. Résultat: ces exilés dépendent de l'aide d'urgence concrétisée par un soutien financier de 10 francs par jour et un logement précaire. Ce système prévoyant des conditions de vie volontairement minimalistes vise à inciter ses bénéficiaires à partir rapidement de Suisse. Un but rarement atteint.

### RENVOI ALÉATOIRE, VOIRE IMPOSSIBLE

«Comme souvent, les facteurs d'exil liés à la situation politique et sociale dans le pays d'origine sont sous-estimés

et beaucoup de déboutés ne veulent pas quitter la sécurité toute relative acquise en Suisse. Ce n'est pas parce que leurs motifs de fuite n'ont pas été reconnus lors de la procédure d'asile qu'ils n'existent pas», lit-on dans le résumé de la recherche effectuée par Julien Massard, précisant que des obstacles diplomatiques, administratifs, etc., peuvent aussi empêcher l'exécution du renvoi. Conséquences, l'aide d'urgence se prolonge sur des années pour nombre de déboutés. L'auteur, actif au sein de l'Institut de recherche appliquée en économie et gestion, s'est alors penché sur l'impact économique de cette situation. Il a calculé le coût de l'aide d'urgence mais aussi celui d'opportunité, c'est-à-dire le manque à gagner pour la collectivité lié à l'inactivité

forcée de cette jeune main-d'œuvre. Et a conclu à des pertes sèches de 13 millions de francs sur dix ans pour l'économie du canton. Un montant qualifié de minimum, sachant encore que d'autres requérants connaîtront probablement dans le futur le même sort.

### COÛTS PLUS ÉLEVÉS ENCORE

«Nous avons délibérément été prudents dans la construction de notre modèle en privilégiant, par exemple, les fourchettes basses pour les paramètres salariaux», précise l'économiste. Cette évaluation n'intègre pas non plus les coûts collatéraux comme ceux relatifs à la santé psychique des jeunes déboutés «qui se dégrade très vite en raison des conditions difficiles de l'aide d'urgence» ou encore ceux ad-

ministratifs, sécuritaires ou autres relatifs au dispositif.

Dans ce contexte, le CSP et Vivre ensemble invitent les autorités genevoises à changer de paradigme. Et à autoriser les jeunes personnes déboutées à se construire un avenir en Suisse comme ont opté certains cantons, à l'image de Fribourg, prenant en compte la réalité des intéressés. Un combat que les deux associations mènent au niveau juridique depuis des lustres. «Cette étude vient confirmer le constat que nous martelons depuis des années: l'impasse dans laquelle se trouvent ces jeunes est aussi coûteuse pour eux que pour la collectivité.» ■

# «JE SUIS SOULAGÉE»

Soutenue par Unia, une mère obtient une indemnité d'un mois de salaire pour licenciement discriminatoire. Une victoire d'étape rare. Témoignage

Sonya Mermoud

«C e verdict a embelli ma journée.» A la suite d'une bataille entamée il y a bientôt deux ans, Aleksandra Jovic a accueilli avec soulagement la décision du Tribunal des prud'hommes de l'arrondissement de la Broye et du Nord vaudois tombée le 5 juin dernier. Celui-ci condamne son employeur actif dans la restauration à la dédommager d'une indemnité d'un mois de salaire pour licenciement discriminatoire. L'homme devra aussi lui verser plusieurs milliers de francs résultant de calculs erronés sur ses rémunérations. «C'est une première avancée», ajoute la serveuse et mère célibataire de bientôt 31 ans, tout en restant prudente. Pas sûr que son ancien patron ne fasse en effet appel de ce jugement. Unia attend de son côté de connaître les motivations de la justice, le montant des arriérés de salaire en faveur de la plaignante étant inférieur à celui réclamé. Le syndicat apprécie néanmoins à sa juste valeur cette victoire d'étape. «C'est rare», note Marie Maillefer, juriste à Unia, soulignant le courage et la détermination de la travailleuse. «Je l'ai aussi fait pour mon fils et pour inciter toutes les femmes à se faire respecter et au besoin à lutter.» Un combat qui aura connu nombre d'épisodes et de rebondissements.

## ANALYSE DES RISQUES LÉGALE

Les démêlés entre Aleksandra Jovic et son employeur commencent à l'annonce de sa grossesse, début 2021. La jeune femme, employée depuis deux ans dans l'établissement vaudois, demande, à la suite de conseils de son gynécologue, une analyse des risques sur son lieu de travail. «J'avais constaté des problèmes d'eau, de câbles électriques, de graisse dans les escaliers, de hotte de ventilation en panne», raconte l'ex-serveuse, ajoutant qu'elle refusera par ailleurs

de soulever un sac de pommes de terre de 30 kilos en raison de son état. La requête de la future mère, précise Tamara Knezevic, secrétaire syndicale Unia en charge du dossier, est parfaitement légitime et le patron tenu de la satisfaire. Dans l'intervalle, le gynécologue met Aleksandra Jovic en arrêt maladie un mois, le temps que les dangers soient évalués. Une interruption susceptible au besoin d'être prolongée de quatre semaines supplémentaires soit jusqu'à fin avril 2021, dans l'attente que le restaurateur réagisse. Ce dernier se borne alors à procéder à une auto-évaluation des risques, conclut qu'il n'y en a pas et ne paie pas le mois d'avril à son employée.

## DEUX LICENCIEMENTS ANNULÉS

Deux semaines après son accouchement au début septembre, une audience de conciliation n'aboutit pas. La situation s'envenime. Unia intervient. Aleksandra Jovic se trouve toujours en congé maternité lorsque l'employeur la vire pour le 15 décembre 2021. «Un licenciement juridiquement nul», indique Tamara Knezevic, qui le fait annuler. Comme elle le fera pour le second licenciement prononcé, cette fois-ci pour le 15 janvier 2022, celui-ci intervenant alors que la serveuse est toujours en incapacité de travail, en grande détresse psychologique et émotionnelle. A noter que ce diagnostic est mis en doute par son patron. Il réclame alors l'expertise d'un médecin indépendant qui le validera. La troisième fois, l'entrepreneur atteint son but, congédiant Aleksandra Jovic pour la fin avril 2022. Il se défendra toutefois de s'être séparée de la travailleuse en raison de sa grossesse, évoquant une restructuration, et cela quand bien même il aura engagé une nouvelle personne pour la remplacer.

## SEXISME RÉCURRENT DANS LA BRANCHE

En mettant son nez dans cette affaire, Unia découvre plusieurs irrégu-

larités. Se pose notamment la question de l'APG, existante finalement, mais aussi de milliers de francs soustraits aux rémunérations dues à Aleksandra Jovic. «Je ne m'en étais pas rendu compte. Il manquait des petites sommes qui se sont additionnées», s'indigne Aleksandra Jovic, d'autant plus choquée qu'elle s'était donnée sans compter dans son travail. «L'employeur, précise Tamara Knezevic, reconnaîtra d'ailleurs du-

rant l'audience les responsabilités assumées par sa collaboratrice. Et évoquera des calculs erronés dus à des méconnaissances comptables.» Au-delà de ce cas, la secrétaire syndicale dénonce le sexisme dans la branche et l'absence de positif, en dépit de statistiques accablantes, pour le combattre. Elle rappelle encore que le secteur compte une majorité de femmes, mal payées et dans des situations souvent pré-

caires. Et insiste sur la nécessité de renforcer la loi sachant «qu'une personne sur sept perd son emploi à cause de sa maternité». En conclusion, la représentante d'Unia espère que l'exemple donné par Aleksandra Jovic encouragera d'autres femmes à lutter. «La bataille a été longue, mais elle en a valu la peine.» Un commentaire partagé par la maman notant encore qu'elle n'a réclamé que ce qu'on lui devait. ■



«C'est une première avancée» affirme la serveuse licenciée. Unia espère que cet exemple encouragera d'autres femmes à lutter.

## La «jineolojî», une révolution qui passe par la libération de la femme

Au-delà du Kurdistan, la «jineolojî» commence à se faire connaître. Mais comment définir cette science qui met la femme au cœur du processus révolutionnaire? Entretien avec Sarah Marcha, membre du Centre de Jineolojî de Bruxelles

Propos recueillis par Aline Andrey

Le mot kurde *jineolojî* signifie littéralement la «science des femmes», et plus généralement «de la vie»: *jîn* signifie femme, constituant la racine du mot *jiyan* (vie), et *lojî* (de logos en grec) se traduit par science. Ce terme apparaît, pour la première fois, dans le *Manifeste pour une civilisation démocratique* d'Abdullah Ocalan qui considère la femme comme «le plus ancien groupe humain colonisé». Mais cette science est loin d'être théorique puisqu'elle s'ancre dans le mouvement des femmes kurdes. Plus largement, elle prône que la libération des femmes ne peut se réaliser sans la libération de toutes les formes de domination inhérente au monde capitaliste et patriarcal. Entretien avec Sarah Marcha, membre du Centre de Jineolojî de Bruxelles.

### QUESTIONS RÉPONSES

#### D'où vient la *jineolojî*?

Elle nous vient du mouvement de libération des femmes kurdes et embrasse ainsi 40 ans d'expériences de lutte. Son cadre est théorique et pratique. Elle accompagne la révolution des femmes et des peuples dans le nord et l'est de la Syrie, après avoir débuté dans le Kurdistan du Nord, qui se trouve en Turquie. Aujourd'hui, elle se répand au Moyen-Orient et inspire des femmes du monde entier. La *jineolojî*, en tant que science, accompagne le système de Confédéralisme démocratique,

s'opposant ainsi au capitalisme, au colonialisme et au sexisme. A travers des réflexions et des recherches historiques et sociologiques, elle veut créer une alternative qui puisse dépasser les crises notamment écologiques et sociales, développer un nouveau système qui protège la Terre, la diversité des cultures et des croyances tout en amenant un processus de démocratisation de la famille et de la société dans son ensemble.

#### En quoi cette science peut-elle inspirer les mouvements féministes européens et notamment la Grève des femmes?

Le mouvement féministe a une longue histoire en Europe. Grâce aux apports des femmes révolutionnaires socialistes, la question de la classe sociale a émergé. Puis, partout dans le monde, des femmes ont lutté et résisté contre les pouvoirs coloniaux, et contre le système patriarcal. La *jineolojî* prend en compte l'expérience du féminisme et de tous les mouvements de résistance au niveau international, de l'Antiquité à nos jours, contre le patriarcat, l'Etat-nation, l'impérialisme, les féminicides, les génocides, les guerres, la violence en général. Nous sommes aussi préoccupées par la crise écologique. Notre Terre, l'ensemble du vivant, est attaquée par la mentalité de l'homme dominant, qui a créé les premières inégalités, veut coloniser les esprits, les corps et chaque cellule de vie de notre monde. Le système patriarcal utilise le nationalisme, le fondamentalisme religieux, le classisme, le racisme, et aus-



Lors de la Grève féministe du 14 juin à Lausanne, des femmes kurdes ont donné de la voix: «Jin Jiyan Azadi, la femme, la vie, la liberté!»

si la science pour pouvoir légitimer l'oppression des femmes, de la société, de certains groupes sociaux et de la nature... C'est donc très important de s'organiser, d'être dans la rue; mais aussi de construire un système alternatif. Il faut mener une analyse profonde et avoir conscience de la diversité des conditions des femmes pour pouvoir pallier tous types d'attaques patriarcales et toutes tentatives de division des mouvements de femmes.

#### Que propose la *jineolojî* pour parer ces attaques masculinistes?

Nous proposons de comprendre l'histoire de l'avènement du patriarcat et

du système hiérarchique étatique. Les femmes n'ont pas besoin d'hommes pour exister, comme la société n'a pas besoin d'un Etat pour exister. Par contre, l'homme dominant a besoin de contrôler les femmes et la société pour maintenir son pouvoir. Il s'agit de décrypter les mécanismes sociologiques et historiques utilisés par le système de domination, afin de s'en libérer. Comment voulons-nous vivre? Qui sommes-nous? D'où venons-nous? Comment allons-nous développer une personnalité libre, devenir des femmes capables de mener un processus d'éducation, de santé, d'autodéfense, de justice, de transforma-

tion de la société et d'union tout en protégeant le pluralisme et la diversité? Jusqu'à aujourd'hui, les mouvements féministes et les femmes dans le monde n'ont pas pu donner de réponses satisfaisantes et la *jineolojî* est une science qui cherche à renforcer les luttes de libération.

#### La région autonome du Rojava est-elle un exemple à suivre?

Les femmes kurdes sont en train de mener une révolution sociale, elles sont l'avant-garde révolutionnaire, sur leur territoire, et avec toutes les femmes de la région – turkmènes, arabes, assyriennes, arméniennes, musulmanes, yézidiennes, chrétiennes, jeunes et âgées... – et du monde. Elles sont en première ligne de la lutte contre les féminicides, pour l'écologie, contre les dictatures, contre les projets capitalistes, contre les formes d'oppression, à la recherche d'alternatives, de nouvelles formes d'organisation. Notre projet est le Confédéralisme démocratique mondial des femmes. La *jineolojî* fait partie du Network Women Weaving the Future. Deux conférences internationales ont réuni des femmes d'horizons différents en 2018 à Francfort, et en novembre 2022 à Berlin. La *jineolojî* est une proposition scientifique pour les femmes de se réapproprier la connaissance, de développer ensemble de nouvelles analyses, de donner de nouvelles perspectives, pour une organisation aux niveaux local et global, qui puisse mener vers une modernité démocratique. C'est-à-dire une vie libre ensemble. ■





# UN ACQUIS SOCIAL ARRACHÉ DE HAUTE LUTTE

La Convention collective de travail pour la retraite anticipée dans la construction souffle ce 1<sup>er</sup> juillet ses 20 bougies. Un modèle pionnier

Textes Sonya Mermoud

**A**u cours de ces vingt dernières années, plus de 30 000 travailleurs de la construction ont pu déposer les outils à l'âge de 60 ans et prendre un repos bien mérité. Un acquis qui a été arraché de haute lutte. «La retraite anticipée est l'une des plus importantes conquêtes syndicales de ces 50 dernières années et le résultat d'un long combat avec, en 2002, un des plus grands mouvements de grève en Suisse après la Seconde Guerre mondiale», commente Nico Lutz, responsable du secteur de la construction d'Unia, ajoutant que, si les salariés du domaine sont unis, ils peuvent obtenir énormément de choses. Dans un communiqué de presse, le syndicat a rappelé que «de dures négociations et de vives discussions sur les questions de faisabilité et de financement» avaient été nécessaires pour parvenir à une entente sur un modèle qui allait faire œuvre de pionnier. Tous, souligne Unia, étaient néanmoins d'accord sur un point: il fallait offrir aux employés de la construction, exposés à de très lourdes sollicitations physiques, une retraite anticipée. But atteint: le 12 no-

vembre 2002, la Société suisse des entrepreneurs, Unia (à l'époque le Syndicat industrie et bâtiment) et Syna signent une Convention collective de travail sur la retraite anticipée (CCT RA) et demandent l'extension de son champ d'application. Ils sont rejoints ultérieurement par Cadres de la construction Suisse (à l'époque Fédération suisse des cadres de la construction).

## 7,75% DE LA SOMME SALARIALE

«La CCT RA, concernant plus de 4000 entreprises, n'a pas été intégrée à la Convention nationale, car elle a été conclue pour une durée indéterminée. Une nécessité parce que cet accord s'apparente plutôt à une assurance sociale et ne peut que fonctionner sur le long terme. Son délai de résiliation est fixé à cinq ans», explique Nico Lutz, précisant que les cantons de Vaud et du Valais ne participent pas à la démarche, ayant développé, à la même époque, leur propre système avec un niveau de prestation analogue.

La mise en œuvre de la retraite anticipée a débuté le 1<sup>er</sup> juillet 2003 avec la création de la Fondation FAR chargée de son application. Son financement est assuré à raison de deux tiers

par l'employeur et d'un tiers par l'employé. «La cotisation patronale s'élève actuellement à 5,5% du salaire, celle du travailleur à 2,25%», chiffre le syndicaliste, notant qu'il a été nécessaire de l'augmenter en raison de la hausse du nombre de rentiers. «Il a fallu faire face à l'arrivée à la retraite de la génération des baby-boomers. Dans les années 1980, la conjoncture dans la construction était aussi particulièrement favorable. Le secteur a alors engagé beaucoup de maçons qui arrivent maintenant en fin de carrière professionnelle. Mais dès 2024, ce nombre va baisser.» Pour pouvoir profiter de la prestation, les salariés doivent compter quinze ans d'activité dans la branche et sept années consécutives de travail avant leurs 60 ans. Les temporaires y ont aussi droit et, concernant la dernière contrainte, deux ans de chômage sont tolérés.

## UNE RENTE GÉNÉREUSE

Chaque année, calcule encore Unia, près de 2000 nouvelles rentes d'un montant moyen de 4500 francs par mois sont octroyées, et ce pour une durée maximale de cinq ans. En 2023, plus de 8400 personnes en bénéficient. «La solution mise en place dans le gros œuvre figure parmi les meilleures existantes. Elle est financée par les actifs et garantit 70% à 80% du salaire antérieur. La rente est inférieure à la rémunération mais plus haute que celle du 2<sup>e</sup> pilier ou de l'AVS», ajoute Nico Lutz, soulignant encore que certains salariés choisissent de continuer à travailler un peu. «Mais ils ne doivent pas alors gagner plus de 22 000 francs par année sinon la rente sera réduite.»



Début novembre 2002, une grève massive des travailleurs de la construction avait bloqué les chantiers du pays. A Lausanne (photo) et partout ailleurs, les maçons exigeaient une retraite anticipée à 60 ans. Elle verra le jour quelques mois plus tard.

Avancée sociale majeure, la CCT RA a largement fait ses preuves. «Avant son introduction, seulement 20% des maçons atteignaient l'âge de 65 ans dans la profession. Soit ils avaient été contraints de quitter le secteur avant, en raison de la pénibilité du métier, soit ils étaient invalides ou déjà morts.

La retraite à 60 ans constitue un argument de poids pour maintenir les ouvriers dans la branche. D'autant plus aujourd'hui, alors que la construction est confrontée à un manque de main-d'œuvre» conclut le responsable Unia. ■

## RÉFLEXION AUTOUR DE LA RETRAITE ANTICIPÉE

Unia Neuchâtel invite les personnes intéressées, ce samedi 1<sup>er</sup> juillet à 15h à l'aula du Museum d'histoire naturelle, à participer à une commémoration et à des réflexions sur la retraite anticipée dans la construction. Un acquis social obtenu au terme d'une «lutte exemplaire, source d'inspiration pour le futur». Cet événement se déroulera en présence de Vasco Pedrina, président du Syndicat industrie et bâtiment (SIB) à l'époque, à la tête du combat en faveur de cette prestation et ancien coprésident d'Unia, et de Silvia Locatelli, secrétaire régionale Unia Neuchâtel. La rencontre sera suivie d'une verre dans les locaux d'Unia, en face du musée, avenue de la Gare 3, 2<sup>e</sup> étage. ■

## UNE AGENCE D'INTÉRIM CONDAMNÉE POUR LICENCIEMENT ABUSIF

Value Job Construction SA avait congédié un travailleur en novembre pour le réengager début janvier afin d'éviter de payer son salaire durant la fermeture des chantiers de fin d'année

Jérôme Béguin

**A** Genève, l'entreprise Value Job Construction SA a été condamnée par le Tribunal des prud'hommes pour licenciement abusif. Cette agence de travail temporaire avait engagé en mai 2021 un chauffeur-machiniste pour le compte d'une entreprise de construction, puis avait résilié son contrat en fin d'année avant de lui faire signer un nouvel engagement début janvier, toujours au service de la même société. Cette manœuvre avait ainsi permis à l'agence d'éviter de payer le salaire durant la fermeture des chantiers de fin d'année.

Soutenu par Unia Genève, le travailleur a contesté le licenciement devant les Prud'hommes, qui lui ont donné raison, jugeant la pratique «pour le moins discutable» et «manifestement contraire au principe de la bonne foi». Value Job Construction a été condamnée à payer au travailleur une indemnité de 1000 francs pour licenciement abusif et un mois de salaire correspondant au délai de congé applicable selon la Convention collective de travail de la

location de services. «Le tribunal nous a suivis sur tous les points, se félicite Irina Dinbergs, responsable du service juridique d'Unia Genève. Il s'agit d'un arrêt important dans la mesure où la pratique est largement répandue.» La juriste prévient que le syndicat gardera un œil sur Value Job Construction pour s'assurer que ces méthodes ne perdurent pas. La secrétaire de la société de placement a en effet avoué au tribunal que le licenciement des collaborateurs en fin d'année relevait de la «procédure normale» dans son entreprise. «Les agences intérimaires ont pris l'habitude de licencier à l'automne et en fin d'année, au moment où les entreprises ont moins besoin de travailleurs temporaires en raison du mauvais temps, pour les réengager au mois de mars. Certains travailleurs ont le droit au chômage, mais d'autres pas», souligne José Sebastiao, secrétaire syndical d'Unia Genève. Fort de ce jugement, le syndicat entend mettre un terme à cet usage dans le secteur: «Les travailleurs ne sont pas des kleenex, les entreprises temporaires doivent assumer leurs responsabilités.» ■

## UNION EUROPÉENNE LA PROTECTION DES SALAIRES AVANT TOUT

Le 21 juin, le Conseil fédéral a approuvé les paramètres d'un mandat de négociations avec l'Union européenne (UE). Soit «les lignes directrices d'une possible future négociation». Notons que ces paramètres, «au centre des éventuelles négociations», sont «confidentiels». Le Conseil fédéral communique par ailleurs: «Les discussions avec l'UE ont permis de réaliser des progrès concrets dans plusieurs domaines. Toutefois, un certain nombre de questions restent ouvertes, notamment sur les modalités concrètes d'insertion des nouveaux accords dans le paquet de négociations.»

De son côté, l'Union syndicale suisse (USS) se dit «fâchée de voir que le Conseil fédéral ne nomme pas publiquement ces problèmes non résolus». La faitière rappelle que les salaires et le service public suisses doivent être préservés et développés. Elle appelle le gouvernement à obtenir des garanties contraignantes pour le maintien de l'application paritaire des CCT et pour la protection des salaires. Elle s'oppose notamment à la fin du dédommagement des frais professionnels alloués en Suisse comme le prévoit la réglementation européenne, ainsi qu'à une ouverture totale du marché de l'électricité et à celle des transports publics (voir L'ES du 14 juin). ■ AA

## VOTATIONS ZURICH ET WINTERTHOUR INTRODUISENT UN SALAIRE MINIMUM LÉGAL

Deux communes font œuvre de pionnières en instaurant un salaire minimum sur leur territoire. Il s'agit de Zurich et de Winterthour, où les citoyens étaient appelés à se prononcer le 18 juin dernier.

A Zurich, 69,4% des votants ont dit «oui» à un contre-projet ficelé par les autorités communales en réponse à une initiative syndicale. Le texte fixe le salaire plancher à 23,90 francs de l'heure, soit environ 4300 francs par mois à plein temps pour 42 heures hebdomadaires. Dans la capitale économique de la Suisse, où le salaire médian se situe à 8000 francs par mois, cette décision permettra à quelque 17 000 personnes de sortir de la précarité des bas salaires, et améliorera ainsi les rémunérations de beaucoup de femmes, nombreuses dans les branches concernées. A Winterthour, c'est une initiative syndicale qui a passé la rampe avec 65,6% des voix. Cette dernière prévoit un salaire de base de 23 francs de l'heure, soit un peu plus de 4100 francs par mois. Elle devrait bénéficier à plus de 3000 personnes. Dans les deux villes, il existe des exceptions à l'application du plancher salarial, notamment pour les jeunes de moins de 25 ans sans formation, les apprentis et les stagiaires.

Jusque-là, seuls des cantons - Neuchâtel, Jura, Genève, Tessin et Bâle-Ville - avaient fait le pas d'introduire des salaires minimums légaux. Saisi d'un recours des patrons à Neuchâtel, le Tribunal fédéral avait autorisé une telle mesure au niveau cantonal. Il avait estimé que cette législation poursuit un but social. ■ SH

## Renovate Switzerland continue de sonner l'alarme

Le 14 juin, à l'occasion de la grève féministe, trois citoyennes soutenant Renovate Switzerland ont répandu un liquide noir devant la célèbre Porte de l'Enfer d'Auguste Rodin à Zurich (photo), ainsi que sur leur corps. Leurs mains collées au piédestal de l'œuvre, elles ont voulu alerter sur l'urgence climatique et la souffrance qui attend des millions de personnes, à l'image des figures représentées sur la porte. Le 19 juin, au lendemain de l'acceptation dans les urnes de la Loi climat, sept autres personnes ont bloqué deux sorties d'autoroute en ville de Zurich toujours pour demander au gouvernement des actions urgentes et concrètes. Le 20 juin, trois autres citoyennes et citoyens se sont assis à leur tour sur le pont du Rhône à Sion perturbant la circulation. Depuis avril 2022, le mouvement de résistance civile climatique demande un plan d'urgence immédiat pour la rénovation thermique de tous les bâtiments en Suisse d'ici à 2030. S'il se réjouit de l'acceptation de la Loi climat, «une étape importante pour la politique climatique suisse», il estime que la neutralité carbone doit être atteinte pour la même échéance et demande au gouvernement de déclarer l'urgence climatique et d'agir en conséquence. Elle annonce des actions perturbatrices non violentes durant tout l'été «qui s'annonce d'ores et déjà plus chaud que jamais». ■ AA



# «LA CHIRURGIE N'EST QU'UNE PETITE PARTIE»

Aux Hôpitaux universitaires de Genève, la gynécologue italo-somalienne Jasmine Abdulcadir s'occupe des femmes et des jeunes filles ayant subi des mutilations génitales. Ses compétences et son engagement lui ont valu le titre de Chevalier de la République italienne

Textes Mattia Lento  
Photos Manuela Ruggeri

Le rendez-vous aux Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) est fixé à 8h30, mais notre interlocutrice est en retard. Une assistante nous conduit dans une des salles consacrées aux examens gynécologiques. Il fait très chaud. Les radiateurs, malgré le soleil éclatant à l'extérieur, fonctionnent à plein régime. La température de la pièce est adaptée aux patientes. Jasmine Abdulcadir arrive vers 9 heures, car une urgence l'a retenue plus longtemps que prévu. Il ne s'agissait pas d'un accouchement, mais de l'une des nombreuses femmes qui viennent chaque jour dans son service parce qu'elles ont subi des mutilations génitales féminines à un âge précoce. Jasmine Abdulcadir, privat docent à la Faculté de médecine et responsable des urgences gynécobstétricales aux HUG, a créé en 2010 la première consultation de Suisse romande ouverte aux femmes et aux filles victimes de mutilations génitales dans leur pays d'origine. Depuis cette date, le service de consultation a traité en moyenne 100 personnes par année et a apporté un peu de sérénité à une partie des 22 000 femmes concernées vivant en Suisse. Jasmine Abdulcadir est donc une pionnière dans son domaine et, en 2018, la République italienne, le pays où elle est née et a grandi, a décidé de reconnaître ses qualités en lui décernant le titre de Chevalier de l'Ordre du mérite.

## UNE FAMILLE DE PIONNIERS

Dans l'histoire familiale de Jasmine Abdulcadir, son destin professionnel était peut-être déjà écrit. Cette histoire commence à la fin des années 1960, à Mogadiscio, capitale d'une Somalie qui vient de se libérer de la tutelle coloniale italienne. Omar Abdulcadir, qui a étudié au lycée italien local, décide d'émigrer en Italie parce qu'il veut étudier la gynécologie, c'est-à-dire le même métier qu'exerçait l'homme qui avait sauvé la vie de sa mère après une fausse couche avec des complications potentiellement mortelles.

Il s'inscrit à l'Université de Florence, où il rencontre Lucrezia Catania, une étudiante originaire de Calabre, qui devient sa compagne pour la vie. Ensemble, ils se spécialisent en gynécologie et deviennent au fil des ans des personnes de référence dans le domaine du traitement des conséquences des mutilations génitales féminines, un sujet très peu connu en Europe à l'époque. Un argument souvent utilisé par les forces politiques les plus conservatrices pour justifier des politiques de fermeture à l'égard des migrants et, en particulier, de l'islam - alors que l'islam n'a pas grand-chose à voir avec ces pratiques. Omar Abdulcadir n'est pas seulement un médecin talentueux, c'est aussi quelqu'un



L'engagement de Jasmine Abdulcadir plonge ses racines dans sa riche histoire familiale. Avec sa capacité d'écoute, elle offre aux femmes et jeunes filles victimes de mutilations la possibilité d'entamer un long chemin vers la guérison et la reconstruction.

## UN PHÉNOMÈNE INTERNATIONAL

Les mutilations génitales féminines (MGF) se définissent par une excision partielle ou totale des organes génitaux féminins externes. L'organisation mondiale de la santé a établi une classification des MGF en quatre typologies différentes. Le type I consiste en l'ablation partielle ou totale de la partie visible du clitoris et/ou du prépuce clitoridien. Le type II correspond à l'excision partielle ou totale de la partie visible du clitoris et des petites lèvres avec ou sans ablation des grandes lèvres. Le type III, l'infibulation, implique le rétrécissement de l'orifice vaginal par suture des deux berges de la vulve avec ou sans amputation des organes génitaux externes. Enfin, le type IV réunit toutes les autres interventions au niveau des organes génitaux féminins qui sont effectuées sans aucune raison médicale. Ces pratiques sont ancrées dans les rites traditionnels de nombreuses ethnies et n'ont rien à voir avec l'islam, comme beaucoup le croient. En fait, il y a aussi beaucoup de femmes de religion chrétienne ou d'autres croyances qui ont subi une mutilation.

Les raisons de ces pratiques varient d'une région à l'autre. De nombreuses hypothèses ont été formulées par les chercheurs. Dans de nombreuses ethnies, les mutilations génitales sont considérées comme une pra-

tique liée au maintien de la virginité. Dans certains cas, l'hypothèse a été avancée que l'ablation du clitoris était pratiquée parce que cette partie du corps était considérée comme quelque chose de «masculin» à éliminer. Dans le cas de l'infibulation, on a émis l'hypothèse, dans certains contextes, qu'elle était pratiquée dans le but de réduire l'odeur du sang menstruel et d'éloigner ainsi les bêtes sauvages.

Les MGF sont très répandues dans le monde. Au moins 200 millions de personnes ont subi ces pratiques. Plus de la moitié des femmes mutilées viennent d'Indonésie, d'Éthiopie et d'Égypte. Dans certains pays africains - comme la Somalie, l'Érythrée, la Sierra Leone, le Nord-Soudan, le Mali et l'Égypte même - le pourcentage de femmes qui subissent une mutilation dépasse 80% de la population féminine totale. Du fait des flux migratoires et du lien entre certaines diasporas et leurs pays d'origine, les mutilations génitales sont devenues un phénomène mondial également présent dans les pays occidentaux. Les MGF sont une pratique illégale en Suisse et dans toute l'Europe et ont été inscrites dans la Charte d'Istanbul, la Convention du Conseil de l'Europe consacrée à la prévention et à la lutte contre la violence domestique. ■

qui connaît très bien le contexte culturel dans lequel les mutilations génitales ont eu lieu et ont encore lieu: «Mon père, premier de 17 enfants, avait sept sœurs qui avaient subi des

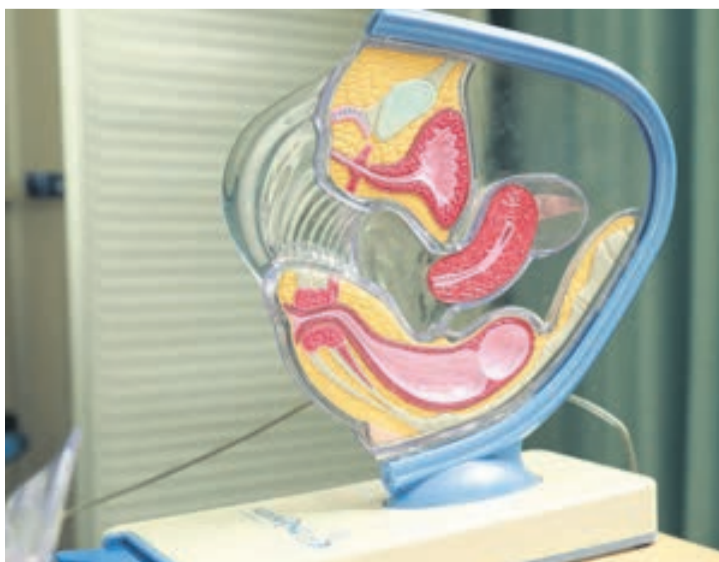
mutilations. Il est né et a grandi dans l'une des régions du continent africain où ces pratiques sont les plus répandues», explique Jasmine Abdulcadir. La famille est un environnement très

stimulant pour Jasmine: «J'ai grandi au milieu de cultures, de mentalités et de religions différentes. A l'époque, en Italie, ce n'était pas très courant. De plus, notamment grâce à ma mère, gynéco-

logue et sexologue, j'ai dû aborder des sujets liés à la sexualité, à la sphère reproductive et au corps qui, dans de nombreuses familles, restent encore tabous.»

## ACCUEIL ET ÉCOUTE

La mentalité populaire attribue souvent aux médecins une faible capacité d'écoute et d'empathie. Ce préjugé ne s'applique certainement pas à Jasmine Abdulcadir qui, à plusieurs reprises lors de notre entretien, ne cache pas ses émotions et sa passion pour ce qu'elle fait et pour les personnes qu'elle soigne: «Nous traitons des histoires très difficiles; souvent, les personnes qui viennent nous voir ont subi des violences, peuvent avoir des peurs, des doutes, des réticences. Notre première tâche est de les accueillir, de les écouter, de libérer leur parole et de les accompagner dans un parcours complexe avec l'aide de psychologues, de sexologues, de sages-femmes, d'infirmières. Lorsque la chirurgie gynécologique intervient, ce n'est qu'une petite partie d'un processus qui peut durer des mois, voire des années.» La gynécologie elle-même, en général, est pour Jasmine Abdulcadir une «discipline très riche qui englobe la médecine générale, la chirurgie, la sexualité, la psychosomatique et qui doit être accompagnée de connaissances dans les domaines culturel, historique et juridique». La gynécologue nous montre les modèles anatomiques avec lesquels elle assiste les femmes dans le processus de «reconstruction» des parties de leur organe génital: clitoris mutilés et non mutilés, modèles de vulves avec ou sans excision, circoncision ou infibulation, et le système reproducteur dans son ensemble. A travers ces modèles, elle nous présente les principales mutilations existantes: «Souvent, quand on parle de mutilations génitales féminines (MGF), on ne pense qu'à l'infibulation, c'est-à-dire au rétrécissement de l'orifice vaginal par suture. En réalité, ce n'est pas la pratique la plus courante et elle représente 15% du total. L'ablation partielle ou totale de la partie externe du clitoris est beaucoup plus fréquente. Mais dans les deux cas, la chirurgie réparatrice, s'il n'y a pas de complications, n'est pas difficile à réaliser.» Avant d'entamer une reconstruction, chaque patiente est informée sur son anatomie ainsi que sur les risques et les conséquences de l'opération. Après une période d'environ trois mois de thérapie psycho-sexuelle, la patiente peut décider d'entreprendre ou non une chirurgie reconstructive: «Seules 50% décident de terminer le processus par une intervention chirurgicale; mais même celles qui n'optent pas pour la «reconstruction chirurgicale», en venant ici et en réélabrant leur expérience avec nous, ont en tout cas franchi une étape importante pour leur santé.» ■



Clitoris, anatomie de l'appareil génital, formes de mutilations: la gynécologue utilise différents modèles pour accompagner les femmes dans leur processus et expliquer les différents types de mutilations.